

# Préparer le passage en CSE et vos élections (1 ou 2 jours)

Sur 2 jours, nous travaillons ensemble pour préparer la négociation du PAP et/ou d'un accord CSE

L'année 2018 inaugure le CSE (comité social et économique) fruit des ordonnances Macron. C'est à la fois une « fusion » des CE, CHSCT et DP et une réécriture complète du droit des instances représentatives des salariés. Vos prochaines élections revêtent donc une importance toute particulière d'autant que la réforme invite à négocier la configuration et les moyens du CSE (nombre d'élus, heures de délégation, composition et fonctionnement du futur CSE...).

Nous proposons ce stage pour un point complet sur un jour, pour préparer votre négociation du PAP et ses « à côté » sur 2 jours. Soyez prêts !



1 ou 2 jours



Juriste social  
Possibilité de session intra toute l'année



1400 € nets/1 jour  
2700 € nets/ 2 jours  
quel que soit le nombre de participants



200 € de remise pour les abonnés ALINÉA



## Objectifs

- Se projeter vers le CSE
- Identifier les négociations à mener
- Être en capacité de formuler des propositions
- Recenser les spécificités électorales pour le PAP

### La mise en place du CSE

Les impacts de la fusion des CE, CHSCT et DP : impossible adaptation des périmètres sociaux à chaque mission du CSE et enjeux sur le nombre de représentants. Ce que changera concrètement le CSE : perte des relais locaux et difficulté à trouver des candidats pour assumer 3 missions pour un seul mandat

### Grandes lignes du fonctionnement et des attributions du CSE

Réunions, budgets, commissions, heures de délégation, expertises : vers une réduction des moyens d'exercice du mandat. Une concentration des attributions mais des délégations possibles aux commissions voire à des instances conventionnellement créées.

### Les thèmes de négociation à l'occasion du passage en CSE

Des invitations à négocier la configuration du CSE et ses moyens. Nombre d'élus, crédit d'heures, composition et moyens des commissions du CSE, nombre de réunions plénières et participants, budgets et moyens d'informations... La mise en place de représentants de proximité comme « à côté » du CSE : pourquoi ? Avec quelle mission ? Comment ? La limitation à 3 mandats successifs et les dérogations possibles. La négociation d'un conseil d'entreprise en lieu et place du CSE : y a-t-on intérêt et quels effets ?

### Règles et processus électoral du futur CSE

Date du passage en CSE : cadre imposé par l'ordonnance et aménagements possibles. Nouvelles modalités de calcul des effectifs. Les modifications apportées à la négociation préélectorale. Les nouvelles règles de présentation des candidatures s'appliquent aussi au CSE.

### La configuration du CSE dans les entreprises multi-établissements

La mise en place du CSE central : cadre légal et négociation. La répartition des attributions entre les deux niveaux de représentation



**Sur 2 jours, nous pouvons travailler ensemble sur vos projets de négociation**